

Le Port, le 14/04/2026

Conseil Communautaire du 13 avril 2026

Orientations budgétaires 2026 | Des finances maîtrisées pour poursuivre les projets du territoire

Une semaine après le Conseil d'Investiture, les nouveaux élus communautaires se sont de nouveau retrouvés, ce lundi 13 avril 2026, au siège de la Communauté d'Agglomération.

Au programme de ce Conseil Communautaire, le débat sur les orientations budgétaires pour cette année 2026, et les désignations des représentants de l'intercommunalité dans les différents organismes, et instances délibérantes, notamment.



Débat sur les orientations budgétaires 2026

Exercice obligatoire avant la présentation le vote du budget primitif, le rapport des orientations budgétaires présenté aux élus du Territoire de l'Ouest leur a permis d'évaluer la situation financière de la communauté d'agglomération, les choix stratégiques sur les plans financier et opérationnel pour définir les priorités du budget primitif 2026 à venir.

Un cap maintenu malgré un contexte national difficile

Dans un environnement marqué par l'inflation, la baisse des dotations de l'État et de nouvelles contraintes financières imposées aux collectivités, le Territoire de l'Ouest fait le choix de préserver un haut niveau d'investissement.

La loi de finances 2026 prévoit en effet une contribution importante des collectivités locales, avec un effort estimé à 3,6 milliards d'euros au niveau national. À l'échelle de La Réunion, cela représente une baisse de 8,3 millions d'euros pour les intercommunalités, dont 3,2 millions d'euros pour le Territoire de l'Ouest.

Une situation financière solide et un budget tourné vers les services du quotidien

Malgré ce contexte, la collectivité présente des finances saines, grâce à une gestion rigoureuse ces dernières années.

Le budget principal 2026 prévoit 171,3 M€ de dépenses de fonctionnement, principalement consacrées à :

- les transports (48,8 M€),
- l'environnement (plus de 33 M€) et le traitement des déchets (17M€),
- les services publics et le fonctionnement de la collectivité.

Des investissements maintenus à un niveau élevé

Pour 2026, 61,5 M€ d'investissements sont programmés, notamment pour :

- le développement économique,
- l'amélioration des services publics,
- les projets liés à la transition écologique et à la cohésion sociale,
- les fonds de concours.

Ces investissements seront financés par l'épargne de la collectivité, des subventions et un recours à l'emprunt estimé à 31 M€.



Des budgets annexes globalement équilibrés

Les différents budgets (eau, assainissement, ports de plaisance, gestion des milieux aquatiques) présentent des situations contrastées mais globalement maîtrisées.

Certains secteurs, comme l'eau potable, poursuivent des investissements importants, tandis que d'autres, comme l'assainissement, nécessitent une vigilance particulière en raison de contraintes financières plus fortes.

Une trajectoire responsable pour l'avenir

À travers ces orientations budgétaires, le Territoire de l'Ouest confirme sa volonté de :

- maintenir les services essentiels à la population,
- poursuivre les investissements utiles au territoire,
- tout en préservant l'équilibre financier de la collectivité.

Le budget 2026 sera soumis au vote des élus lors d'un prochain conseil communautaire.

« Ces Orientations Budgétaires ont été réalisées sur la base des orientations du Projet de Territoire Ouest 2040 et du plan d'actions déjà engagé. Il n'intègre pas encore à ce stade, les projets municipaux nouvellement élus par la population. Ce travail d'ajustement commencera au mois de juin lors des différentes revues de projets qui vont être organisées entre les équipes du Territoire de l'Ouest et celles des communes membres. A la rentrée de septembre, nous serons en mesure d'écrire un rapport d'Orientations Budgétaires pour l'année 2027 qui sera plus fidèle aux nouvelles orientations des communes, et sera ainsi notre projet de mandature », a précisé Emmanuel Séraphin, Président du Territoire de l'Ouest.

INSTANCES DELIBERANTES

Création des commissions et élections des membres

Les élus ont eu également à se prononcer sur les délégations à confier au Bureau Communautaire, et au Président, sur la création des différentes commissions de l'intercommunalité, et leur composition.

En plus de la Commission des Maires et de la Commission d'Appels d'Offres, 6 Commission thématiques vont permettre aux élus de travailler en profondeur sur les dossiers et projets de l'agglomération.

Comme l'a souligné le président, des rendez-vous de travail importants sont déjà envisagés, pour [...] *« engager prochainement une réflexion sur l'actualisation de notre Programmation Pluriannuelle de Fonctionnement et d'Investissement afin de garantir la délivrance des services publics et de nos investissements à la population ».*

